



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS DE MODERNISATION DES EMS

Extension et modernisation des EMS Silo et La Clairière

Le Conseil d'Etat propose au Grand Conseil d'accorder la garantie et la prise en charge du service de la dette aux EMS Silo à Echichens et La Clairière à Mies, afin qu'ils puissent faire face à leurs besoins d'extension et de modernisation. La suite du programme d'investissements et de modernisation des EMS fera l'objet d'un examen par le DSAS d'ici l'automne prochain, afin de trouver de nouvelles sources de financement et d'en limiter le plus possible les coûts.

Le Conseil d'Etat a adopté un projet d'exposé des motifs et projets de décrets accordant la garantie de l'Etat de Vaud et la prise en charge du service de la dette des emprunts de contractés par les établissements médico-sociaux Silo à Echichens et La Clairière à Mies pour financer leurs travaux d'extension et de modernisation. Dès la fin 2006, la région de l'Ouest lémanique, fortement déficitaire en lits d'hébergement médico-social, bénéficiera de 55 lits C (médicalisés) supplémentaires et de 37 lits modernisés. Evalué à 23 millions, le montant des travaux pour ces deux EMS fera l'objet d'un examen par le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) à la demande du Conseil d'Etat, afin de limiter le plus possible leurs coûts de modernisation et d'extension.

Avant de présenter la suite du programme d'investissements de modernisation des EMS qui s'élève à plus de 160 millions de francs, dont les prochains projets devaient être soumis au Conseil d'Etat cet automne, le Gouvernement a chargé le chef du DSAS Pierre-Yves Maillard, en concertation avec l'ensemble des partenaires, de trouver de nouvelles sources de financement et d'examiner des alternatives portant notamment sur les standards afin de limiter les coûts de construction.

Le programme d'investissements de modernisation des EMS (PIMEMS), qui prévoit 400

lits d'EMS supplémentaires et 200 lits de remplacement d'ici 2010, devrait se poursuivre par des travaux dans 12 autres EMS du canton.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 10 mai 2005

DSAS, P.-Y. Maillard, Chef du Département de la santé et de l'action sociale, tél. : 021 / 316 50 06